



Être membre de l'instance intermédiaire de décision en SCOP / SCIC SAS



Formation Intracoopérative uniquement

Durée : 14 heures / 2 jours

Nombre de participants (minimum / maximum) : 6/12

Date : A définir avec la coopérative

Horaires : 2 jours consécutifs ou non, sectionnables en demi-journées

Lieu : A définir avec la coopérative

Tarifs €

1 300 € HT / jour
soit 2 600 € HT

Déplacements et repas restent à la charge de la coopérative.

Form.coop : Consulter les conditions de prise en charge.

Public et prérequis

- Être membre de l'instance intermédiaire de décision de sa SCOP/SCIC SAS.
- Avoir suivi la formation Bienvenue en SCOP/SCIC.

Objectifs de la formation

- **Renforcer les compétences et la posture** des membres de l'instance intermédiaire de décision afin d'assurer un exercice éclairé, sécurisé et efficace de leurs responsabilités au sein de la gouvernance de leur SCOP ou SCIC SAS.

Les participants seront en mesure de :

- Mieux se positionner en tant que membre de l'instance intermédiaire de décision.
- Identifier le rôle de l'instance intermédiaire de décision et son articulation avec les autres instances et mandataires sociaux dans la gouvernance de l'entreprise.
- Identifier les mécanismes de sécurisation de la gouvernance et des mandats.
- Connaître les méthodologies et process de prise de décisions et d'élaboration et pilotage de la stratégie.
- Construire des outils de fonctionnement.

Programme

Module 1 - Les garants du projet coopératif

- Motivations, Sens et finalités de l'engagement au sein de l'instance intermédiaire de décision.
- Adhésion aux valeurs et au projet de la SCOP/SCIC.
- Importance et portée du projet coopératif et stratégique au sein de la gouvernance en SCOP/SCIC.

Module 2 - Gouvernance et rôle des instances

- Schéma de gouvernance et liens entre instances.
- La place de l'instance intermédiaire de décision, son rôle, son articulation avec les autres instances et avec les sociétaires.
- Mandataires sociaux : fiche de mandat et enjeux juridiques.
- Identification des leviers de sécurisation de la gouvernance.

Module 3 - Processus décisionnels et stratégiques

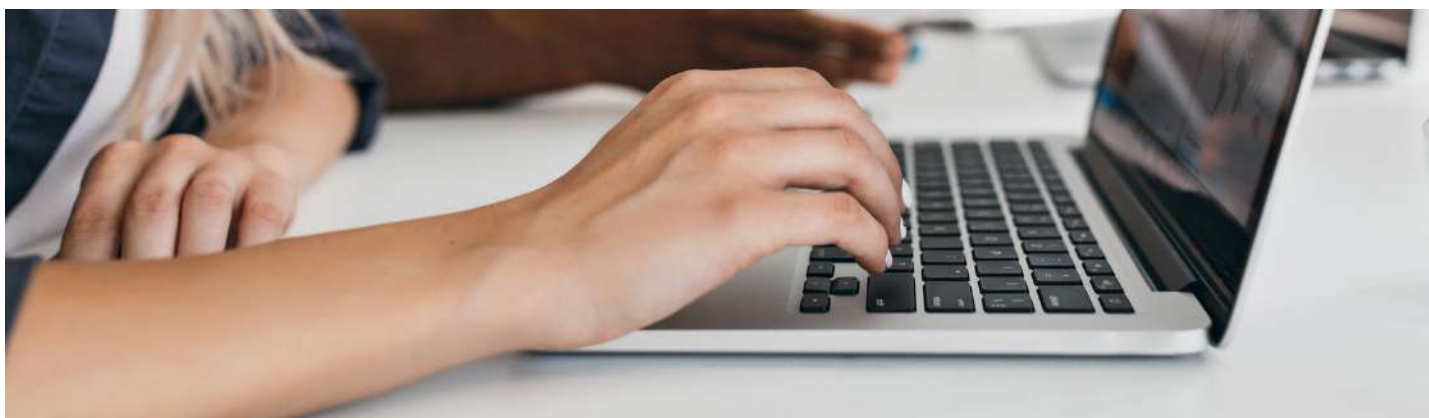
- Quelle décision pour quelle instance.
- Modalités de prise de décision.
- Rôle de l'instance intermédiaire de décision dans la définition et le pilotage de la stratégie.

Module 4 - Outils et Plan d'action

- Documents de référence : Focus particulier sur la Fiche de mandat des membres de l'instance intermédiaire de décision & des mandataires sociaux.
- Outils de fonctionnement : Focus sur l'ordre du jour et les clés de réussites des commissions.
- Focus sur le plan d'actions.

Moyens pédagogiques et techniques

Focus sur des points techniques théoriques, Mise en situation à partir des modalités de gouvernance existantes au sein de la coopérative, Production de la théorie par les participants et contrôle du formateur.



Form.coop

Les entreprises coopératives adhérentes du Mouvement des Scop et des Scic, à jour de leur cotisation et ayant versé leur contribution volontaire à **Form.coop** (0,1 % de la MSB de l'année N-1) peuvent solliciter une aide financière auprès de la CG Scop. Pour les nouvelles coopératives (création ex nihilo - transformation) - la contribution volontaire est calculée sur la MSB prévisionnelle de la 1ère année d'exercice avec un plancher de contribution défini à 90€. Contactez votre Délégué(e) à urbfc@scop.coop

Inscription

Veuillez contacter votre Délégué(e) Régional(e) ou faire la demande à l'adresse : urbfc@scop.coop